

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25-02-19

Dossier complet le :

25-02-19

N° d'enregistrement :

2019-7943

1. Intitulé du projet

AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE STOCKAGE D'ALCOOL DE LA SAS VIGNOBLES ROY A SIGOGNE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom ROY

Prénom Damien

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS VIGNOBLES ROY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ROY Damien, PDG

RCS / SIRET

9 0 7 2 2 0 0 1 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

SAS, société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1	Le site relevait du régime de la déclaration pour la rubrique 4755. Aujourd'hui, l'entreprise souhaite créer trois chais de 370 m3 qui viendraient compléter le chai déjà existant de 340 m3. Ces travaux porteraient à 1450 m3 la Quantité Susceptible d'être Présente, quantité supérieure au seuil des 500 m3 du régime d'autorisation. L'entreprise sera donc soumise à autorisation au titre de la rubrique 4755.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projette la construction de 3 nouveaux chais de stockage d'alcool de 299 m2 pour une capacité de 370 m3 chacun. Ces chais seront raccordés à une noue permettant d'infiltrer sur la parcelle les eaux de pluie

La création d'une aire de dépotage en rétention est également prévue.

Une voie d'accès en enrobé sera réalisée. Les eaux de pluie issues de cette voie d'accès passeront par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être envoyées dans la noue.

Un local suppresseur RIA sera également installé contre le chai déjà existant.

Ce projet implique une extension géographique du site sur les parcelles D n°790 et D n°788.

A terme, le site comprendra donc 1 chai de 340 m3 et 3 chais de 370 m3 soit une Quantité Susceptible d'être Présente sur le site de 1450 m3.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter la capacité de stockage d'alcool de l'entreprise sans remettre en cause les dimensionnements des dispositifs de sécurité, notamment les dimensionnements des moyens en eau et des rétentions.

Cette augmentation sera réalisée par la construction de 3 chais qui seront :

- de dimensions inférieures à 300 m²,
- en rétention interne,
- suffisamment éloignés les uns des autres pour ne pas propager l'incendie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- opérations de terrassements,
- élévation des murs et réalisation des couvertures,
- mise en place des dispositifs de détection incendie,
- aménagement intérieur des chais,
- clôture du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention internes convenablement dimensionnés. Le chai existant et les 3 nouveaux chais seront de surfaces identiques (299 m²) et il disposeront tous d'une rétention interne de 300 m³.

Les 3 nouveaux chais respecteront strictement le cahier des charges fixant les prescriptions applicables aux nouveaux stockages d'alcool de bouche soumis à autorisation.

Une nouvelle aire de dépotage sera créée pour tous les chais. Cette aire sera mise sur rétention déportée de 30 m³, soit le volume des plus gros camions citernes susceptibles de venir sur le site.

Les nouvelles voiries créées seront dotées d'un système de collecte des eaux pluviales et d'un séparateur d'hydrocarbures permettant leur rejet dans le milieu naturel grâce à une noue qui fera l'objet d'un dimensionnement dans la demande d'autorisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est actuellement soumis à déclaration au titre de la rubrique 4755 pour une capacité de 340 m3.

Le projet va porter le site à une QSP de 1450 m3.

Le site sera soumis à autorisation environnementale au titre de la rubrique 4755.

Le site ne sera pas classé SEVESO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Chai n°1 déjà construit - surface 299 m2	15,62m x 20,64m H faitage 8,35 m - H ss ferme 6,05 m
Nouveau chai n°2 - surface : 299,93 m2	15,59m x 20,33m H faitage 8,35 m - H ss ferme 6,05 m
Nouveau chai n°3 - surface : 299,93 m2	15,59m x 20,33m H faitage 8,35 m - H ss ferme 6,05 m
Nouveau chai n°4 - surface : 299,93 m2	15,59m x 20,33m H faitage 8,35 m - H ss ferme 6,05 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Quantinerie
16200 SIGOGNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 4 3' 34 "N Lat. 0° 9' 24 "O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de SIGOGNE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF type 1 ref. 540007589 à 430 m du site ZNIEFF type 1 ref. 540120081 à 1,8 km du site ZNIEFF type 1 ref. 540004599 à 3,4 km du site ZNIEFF type 1 ref. 540007583 à 3,7 km du site ZNIEFF type 1 ref. 540120080 à 3,8 km du site ZNIEFF type 2 ref. 540120111 à 4,4 km du site
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	à noter la présence : - à 1,2km au nord du site : église Saint Martin à SIGOGNE
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	- Site de LITHO-BRU à 5,1 km sur la commune de JARNAC
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Oui dans la zone de répartition des eaux ref. ZRE1601
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Oui dans le périmètre de protection rapproché - secteur général SAINT SAVINIEN-Coulange
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	On peut noter : - la zone NATURA FR5402009 est à 4,3 km au Sud du site
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Oui, les matériaux serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Non. Le projet est situé dans une zone de corridors diffus. On note à proximité un corridor d'importance régionale qui ne sera pas impacté car il n'y aura pas de rejets dans l'environnement. Les installations existantes et les chais projets seront en rétention interne.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Non. Les constructions des chais seront hors zone natura (distante de 4,3 km). De plus, l'activité de vieillissement d'alcool ne génère pas de nuisances. Il n'y aura pas de rejets d'effluents dans l'environnement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Non. La seule zone concernée est la zone de répartition des eaux. Il n'y a pas de prélèvements dans la nappe prévu dans le cadre du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet consomme environ 4200 m2 de surface agricoles. Cependant le PLU de SIGOGNE est en cours de modification et cette zone va être convertie en zone Uxa, adaptée au activités de stockage d'alcool.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Pas de risque technologique connu hormis ceux d'installations de stockage du site. Les risques associés aux chais existants et projetés sont l'incendie, la pollution et l'explosion. La maîtrise de ces risques sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site n'est pas concerné par un TRI. La commune est recensée dans un Atlas de zone inondable, mais les installations projetées sont hors zone. La commune de SIGOGNE n'est pas soumise à un PPRN. Le site n'est pas concerné par le risque de mouvement de terrain, de cavités souterraines. Le site est en zone d'aléa à priori nul de retrait gonflement des argiles. Le site est en zone sismique modérée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Les déplacements supplémentaires seront limités dans la mesure où l'activité projetée dans les nouveaux chais concerne du vieillissement et donc peu de mouvements. Les déplacements de véhicules sont estimés à 4 véhicules légers et 1 camion par jour et cela toute l'année. La construction des 3 nouveaux chais n'aura pas pour conséquence d'augmenter le trafic. Elle s'échelonnera sur 5 à 10 ans.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Non, les chais projetés seront éloignés des tiers et ne seront pas source de bruit (activité de vieillissement).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Non hormis l' évaporation d'alcool due à "la part des anges" estimée à 2% annuels du stock. Avec une QSP fixé à 1450 t, cela représente environ 29 t par ans.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Les eaux pluviales de toiture seront exemptes de pollution et seront infiltrées sur la parcelle dans une noue. Il n'y a pas d'enrobé hormis la zone de dépotage et sa voie d'accès au milieu du site. Cette zone sera pourvue d'un séparateur d'hydrocarbures.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet respectera les règles d'urbanisme. La construction de trois nouveaux chais se fait dans la continuité des installations existantes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Non hormis la conversion de l'emprise du projet qui était une zone de vignes en chais et en voirie de desserte.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Tous les chais du site ont un mode constructif identique.

La rétention des écoulements accidentels se fera par rétention interne dans chaque chai. La capacité de rétention de chaque chai sera supérieure à l'exigence réglementaire de 50% de la QSP (de plus de 80% de la QSP pour chaque chai soit une rétention interne de 299 m3 pour 340 à 370 m3 d'alcool stockés.

Les chais seront conformes aux prescriptions du cahier des charges des chais nouveaux soumis à autorisation.

Les eaux pluviales de toiture seront infiltrées sur la parcelle.

Les eaux de voiries en enrobé transiteront par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La création des chais de vieillissement est hors zone protégée de type Natura, ZNIEFF,...

Les chais seront en rétention interne et conformes aux exigences réglementaires.

Il y aura peu de trafic associé à ces stockages car ils sont destinés à du vieillissement d'alcools. Les enlèvements sont peu fréquents.

L'impact environnemental du projet est faible et se traduit essentiellement par une consommation d'espaces agricoles limitée dans une zone prévue au développement de l'activité de l'entreprise.

Les eaux pluviales seront infiltrées sur site et celles susceptibles de contenir des hydrocarbures transiteront par un séparateur d'hydrocarbures.

Le projet n'entraînera pas de production de déchets.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document CERFA - Annexe - Plan de situation 1/25000 Photographies datées de la zone d'implantation Plan cadastral 1/2500 Plan de masse au 1/500 Localisation du projet au regard de la zone natura la plus proche

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



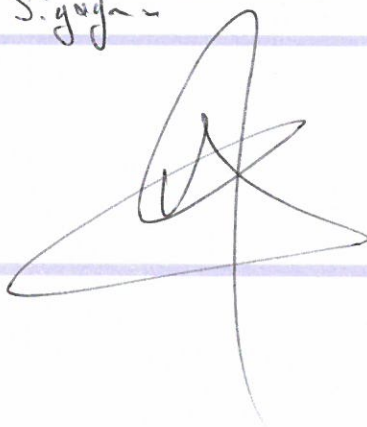
Fait à

Sigayé

le,

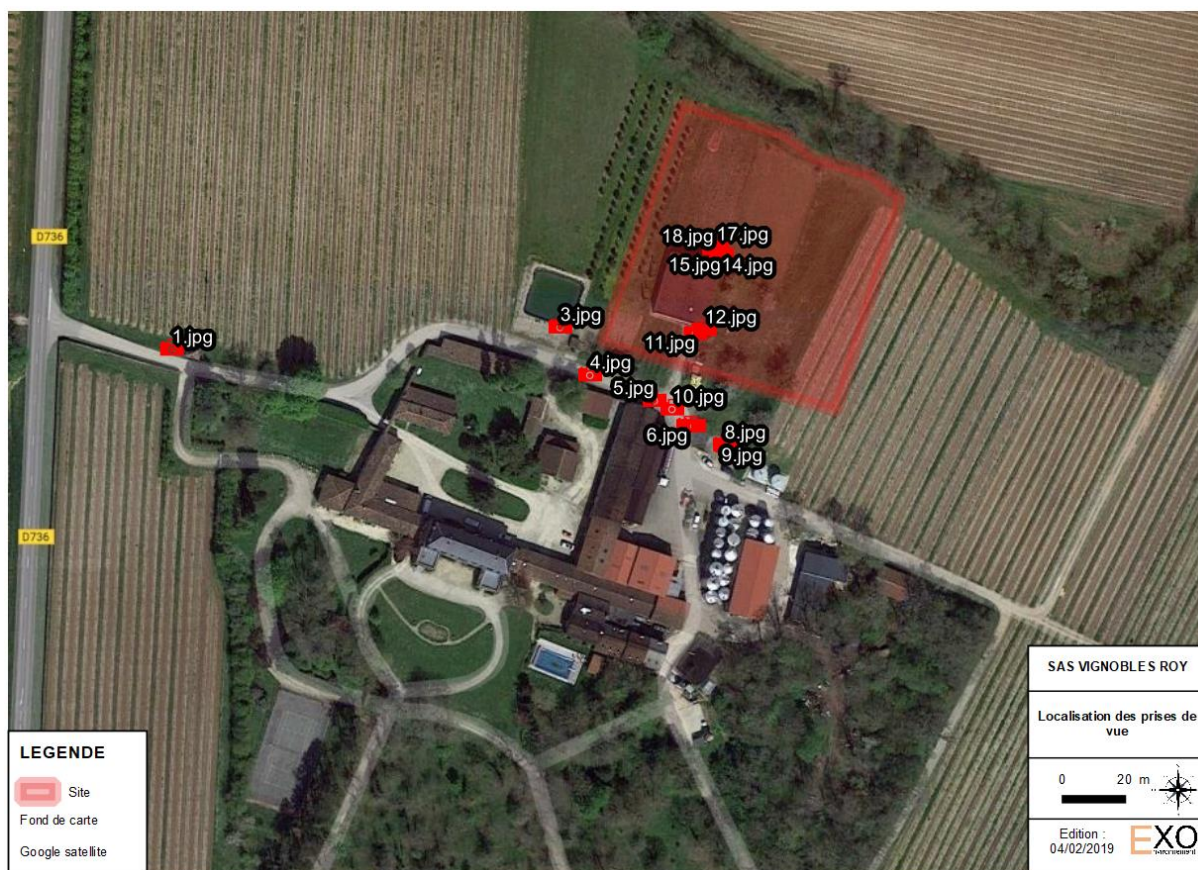
25-2-2019

Signature





Le site s'inscrit dans une vallée, il présente une visibilité assez importante depuis toutes les directions. Les prises de vue suivantes réalisées courant 2018 présentent la visibilité de l'installation depuis différents angles et localisations précisés ci-après.

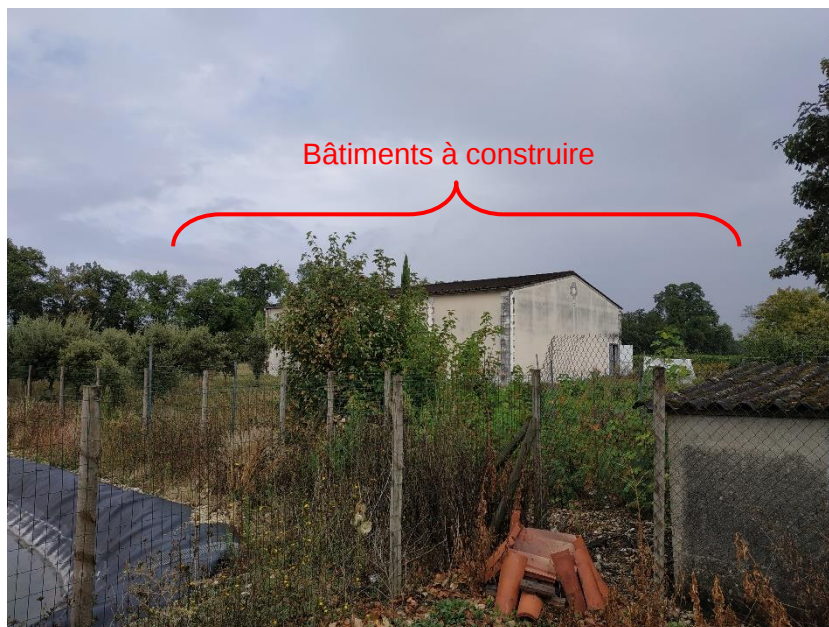


Source : Google Earth

Figure 1 : Localisation et angles des prises de vue – Vue aérienne



Source : E-XO – Photo n°1 – 06/09/2018



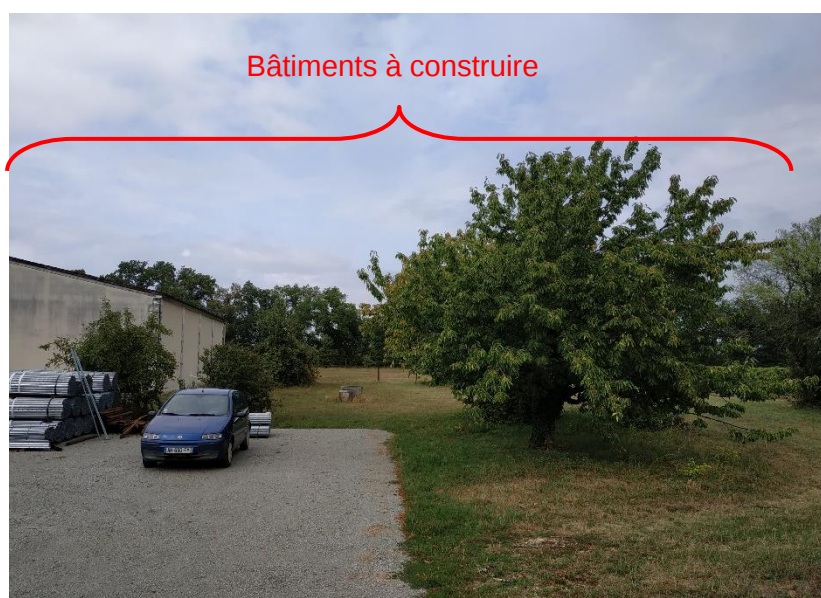
Source : E-XO – Photo n°2 – 06/09/2018



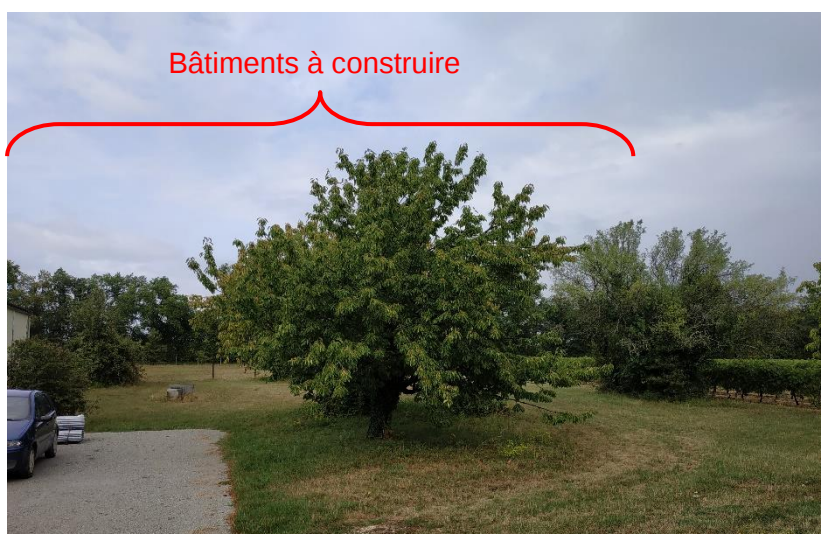
Source : E-XO – Photo n°3 – 06/09/2018



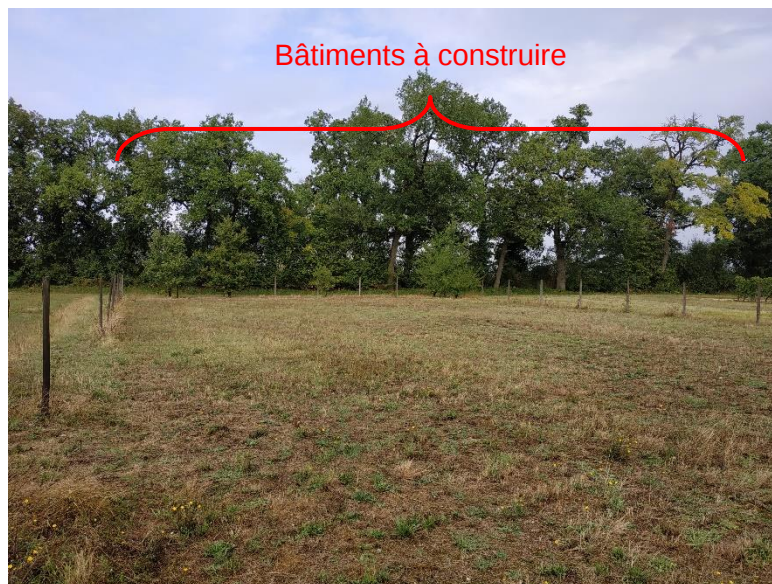
Source : E-XO – Photo n°4 – 06/09/2018



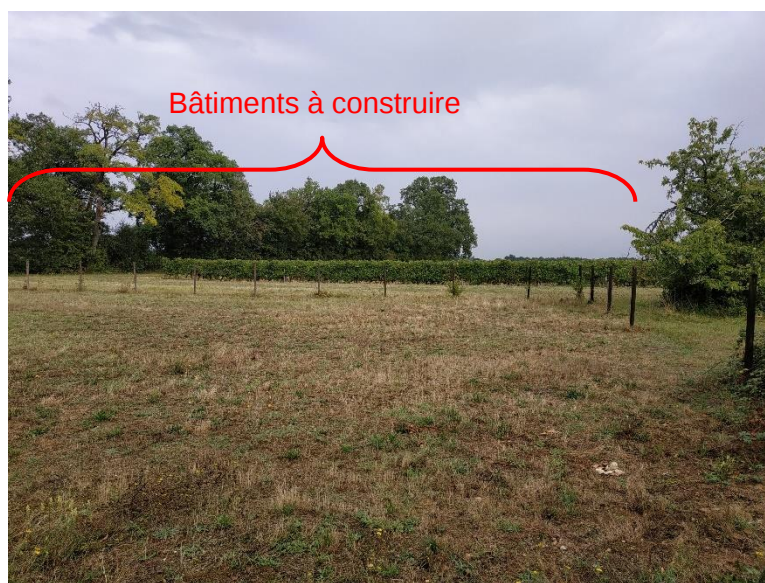
Source : E-XO – Photo n°6 – 06/09/2018



Source : E-XO – Photo n°7 – 06/09/2018

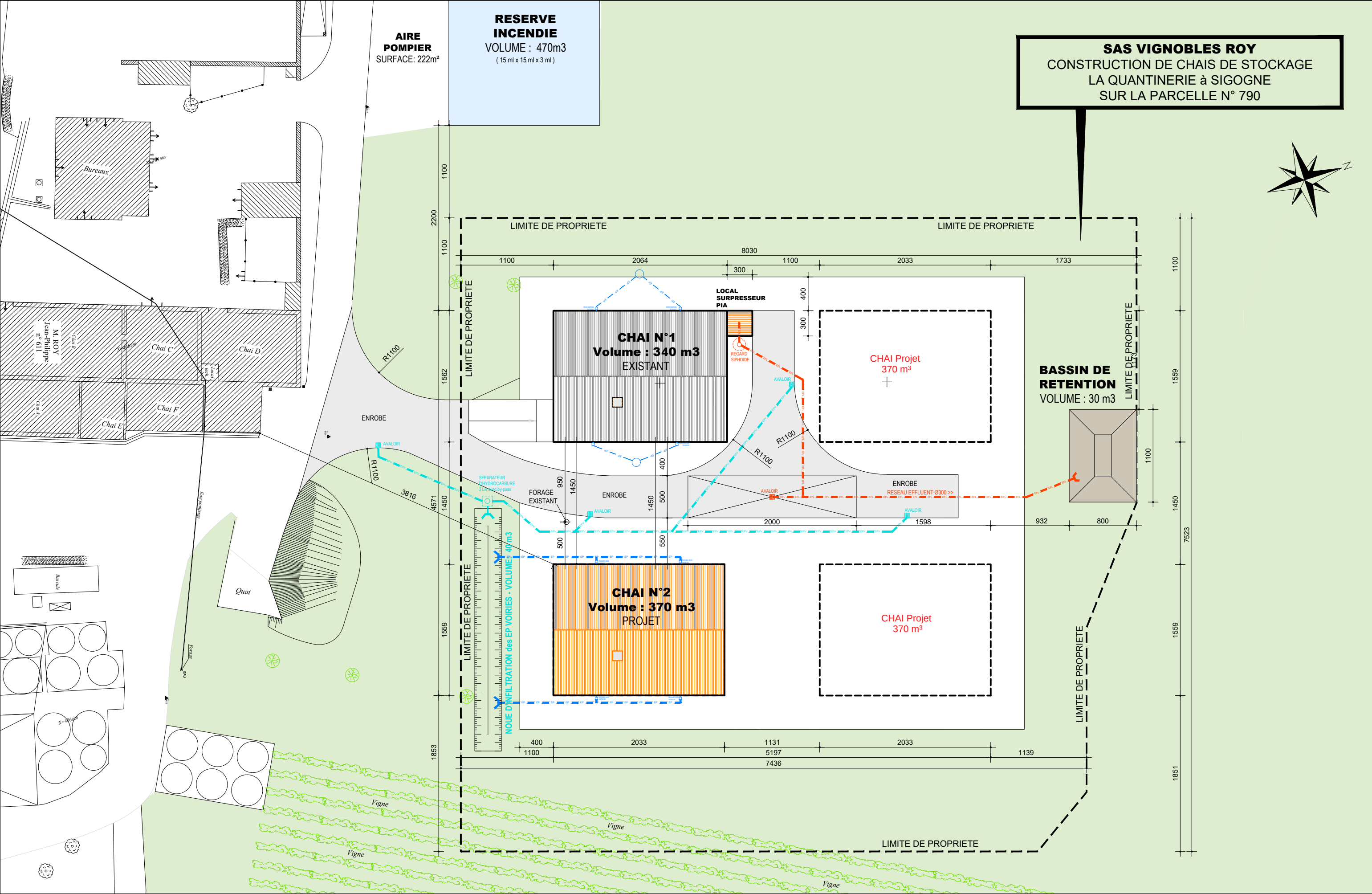


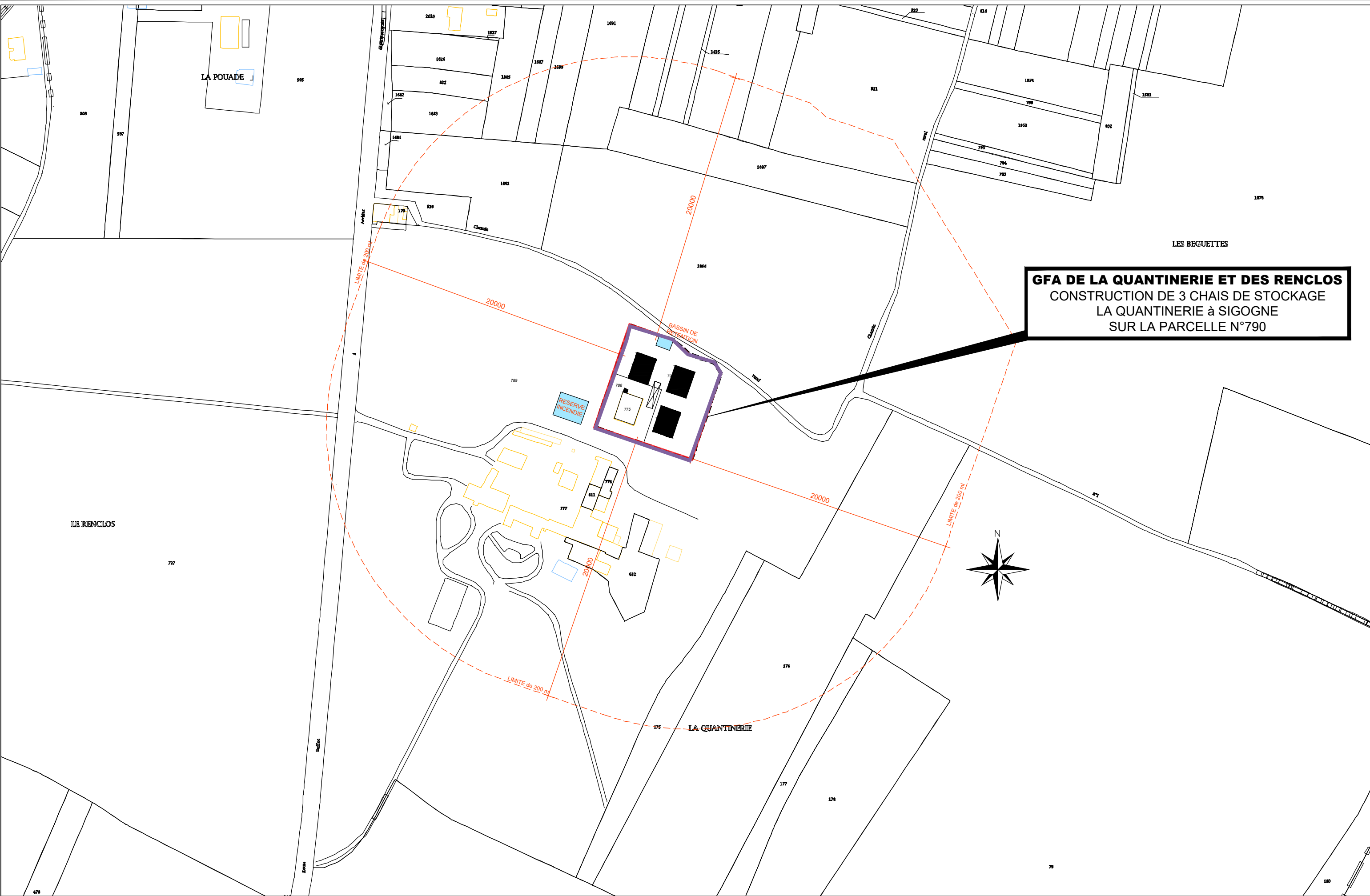
Source : E-XO – Photo n°14 – 06/09/2018



Source : E-XO – Photo n°16 – 06/09/2018

Figure 2 : Photographies du site







LEGENDE

 Site Vignobles ROY

Fonds de carte

Google Satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Vue aérienne à proximité
du site

0 100 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1

EXO
SAS VIGNOBLES ROY



LEGENDE

-  Site
-  Accès principal
-  Accès secondaires

Fond de carte

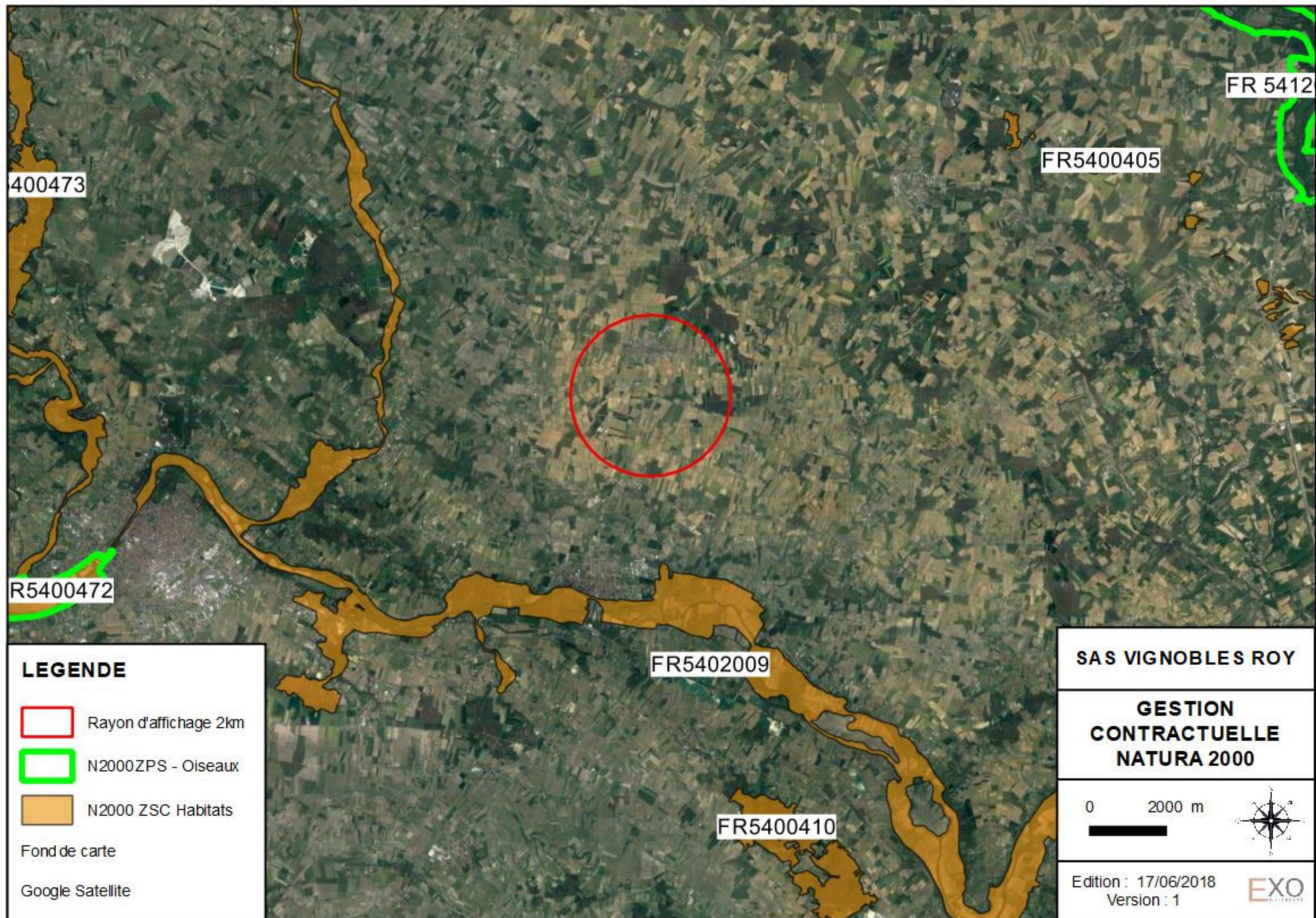
Google satellite

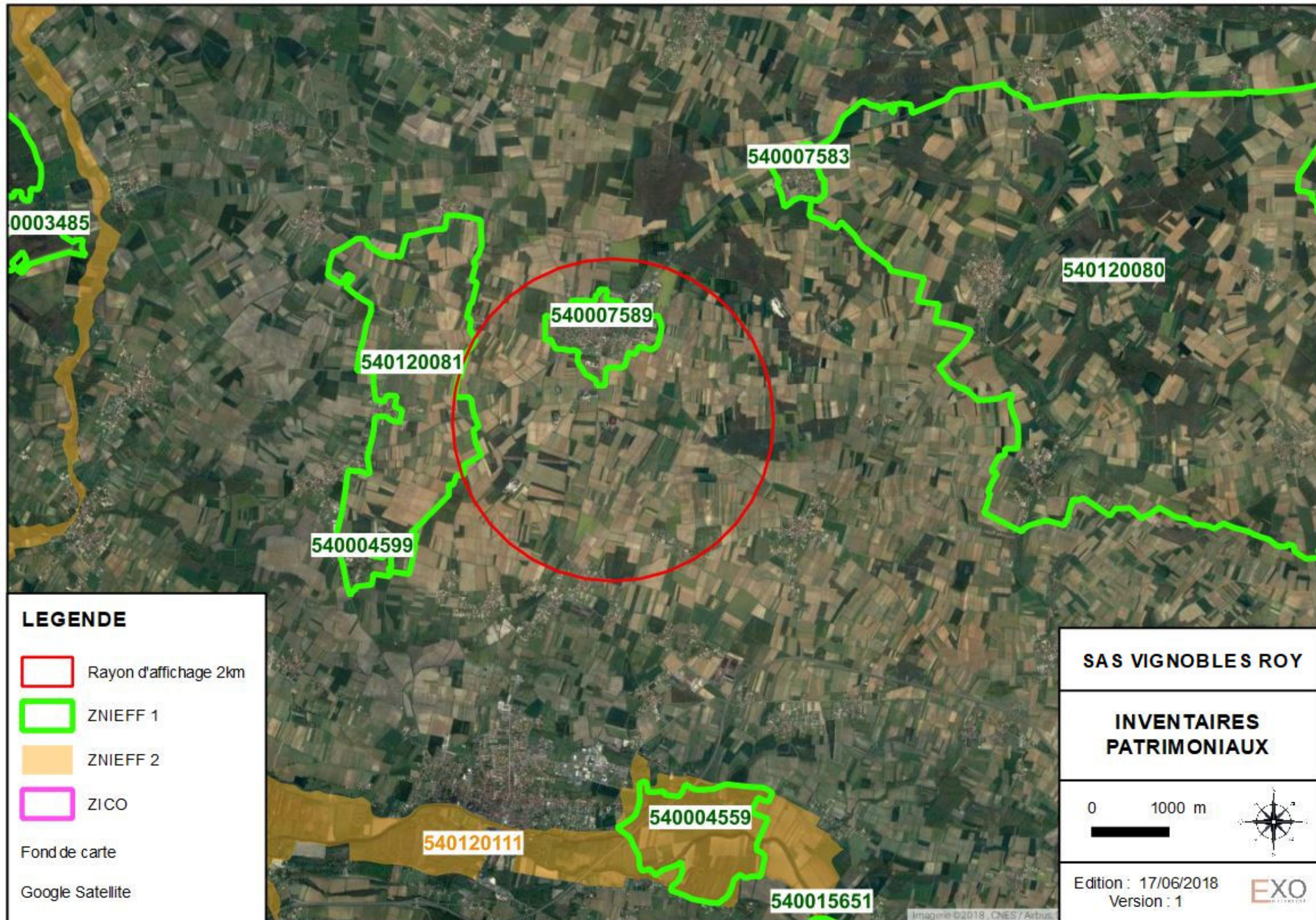
SAS VIGNOBLES ROY

Accès au site



Edition : 31/01/2019 **EXO** environnement







LEGENDE



Site

Zones potentiellement humides



Probabilité assez forte



Probabilité forte



Probabilité très forte

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

**Zones
potentiellement
humides**

0 200 m



Edition :
24/01/2019

EXO
environnement

LEGENDE

Site Vignobles ROY

SRCE POITOU CHARENTE

Zones humides

Corridors d'importance régionale

Obstacles à l'écoulement

Composante bleue régionale (cours d'eau)

Zones urbanisées

Autoroutes

Voies ferrées électrifiées

Systemes_bocagers

Forêts et landes

Plaines ouvertes

Pelouses calcicoles

Milieux littoraux continentaux

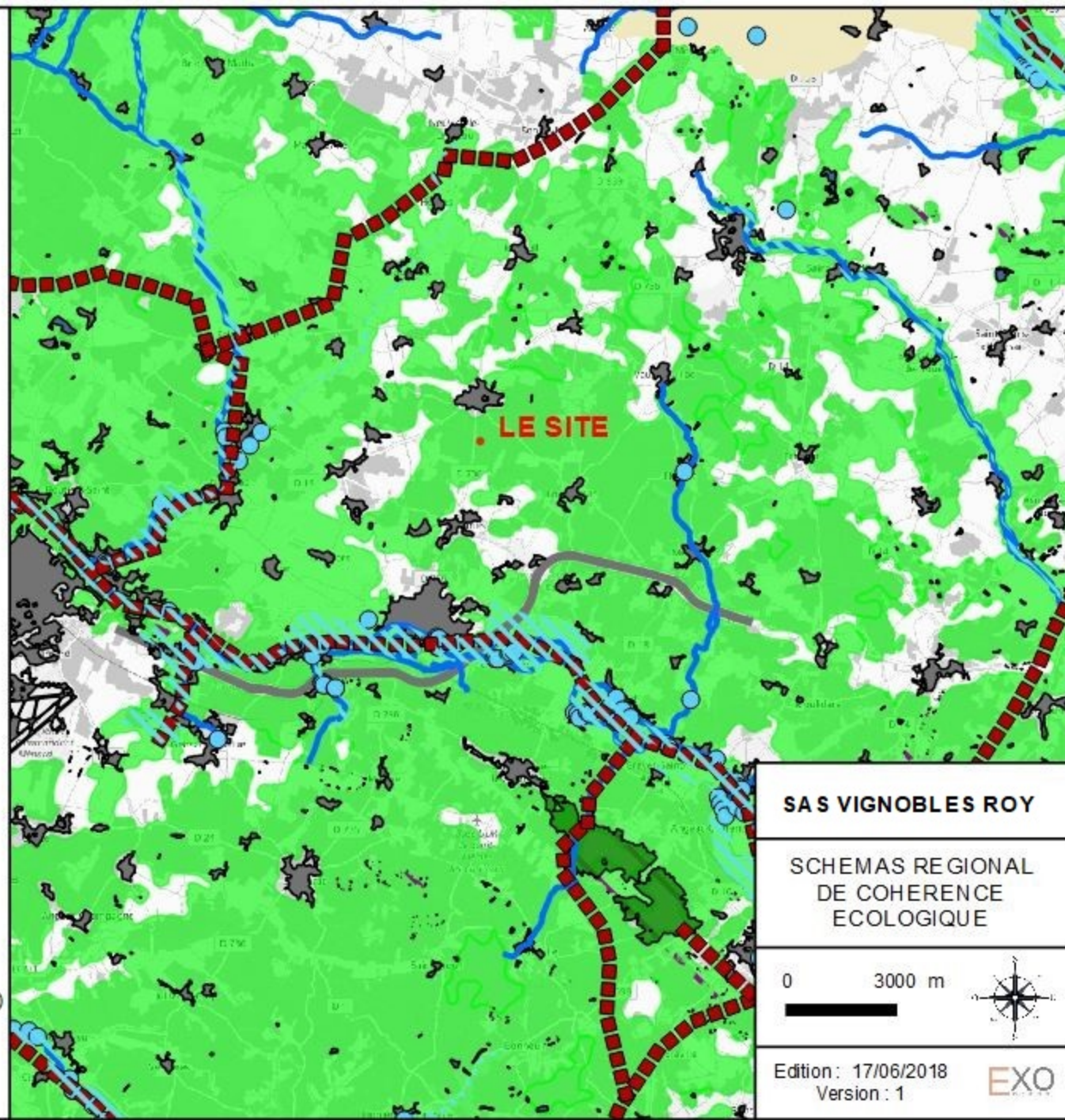
Eléments reconnectants

APPB* Chiroptères

Corridors écologiques

Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)

Zone de corridors diffus



SAS VIGNOBLES ROY

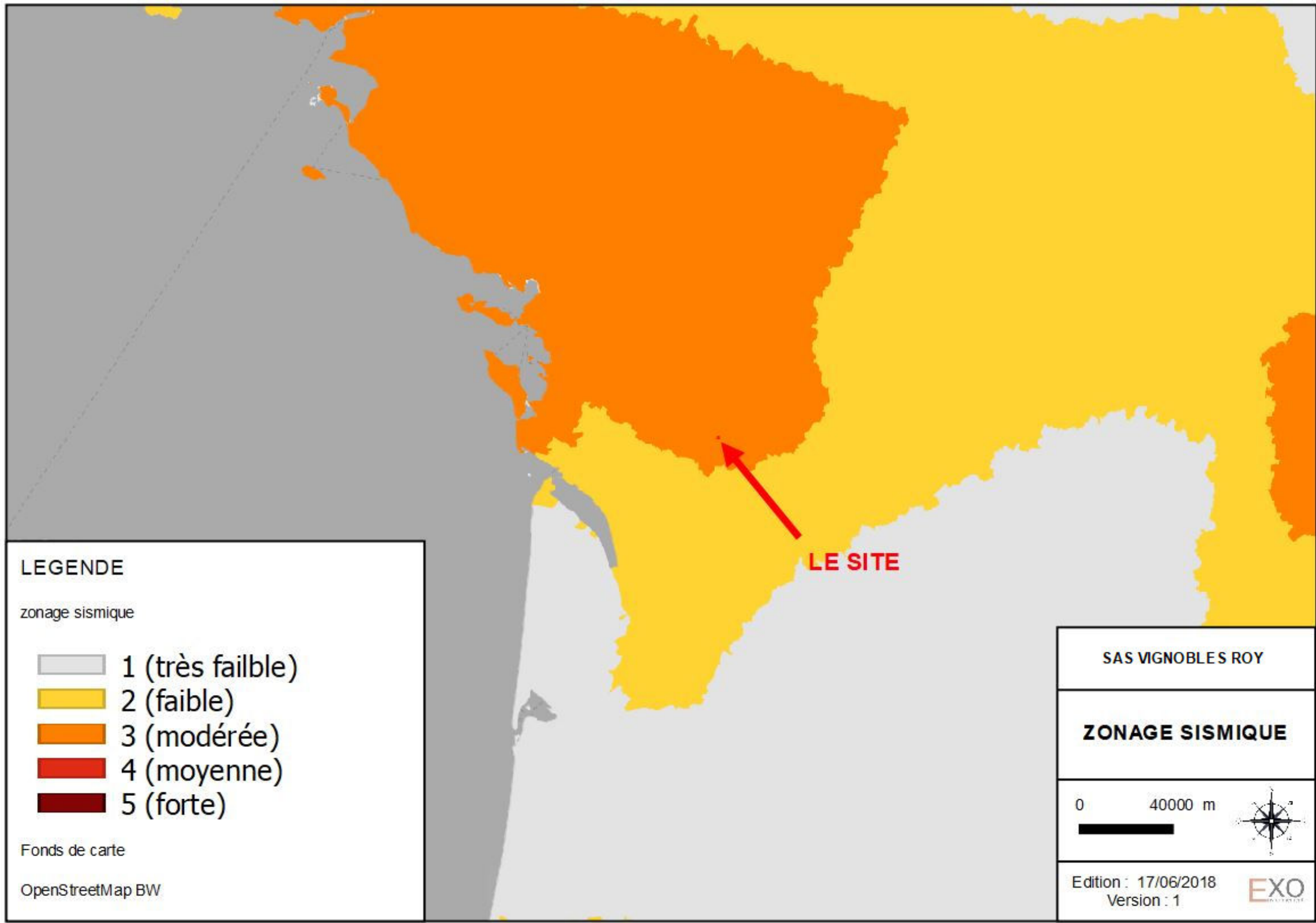
SCHEMAS REGIONAL
DE COHERENCE
ECOLOGIQUE

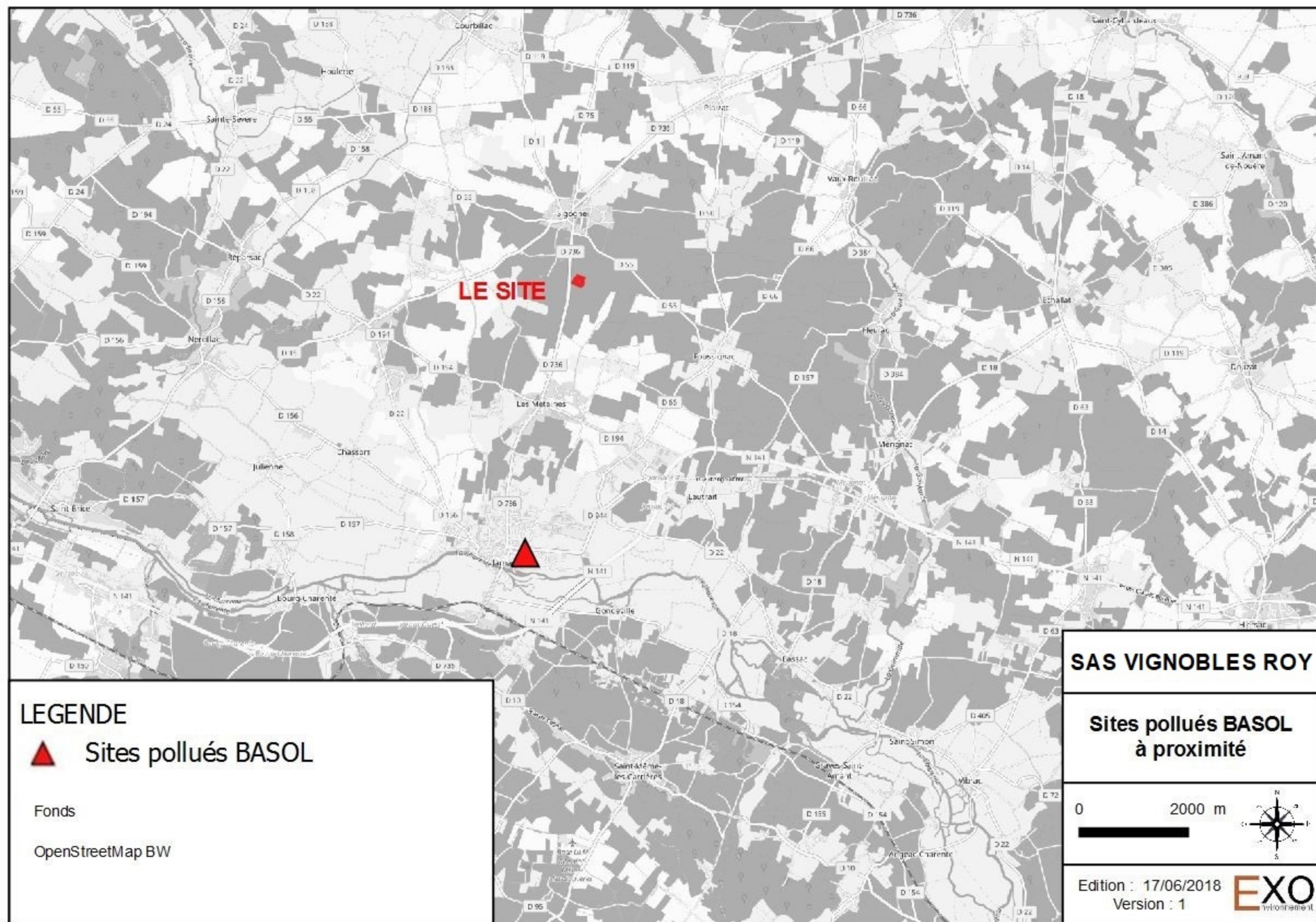
0 3000 m

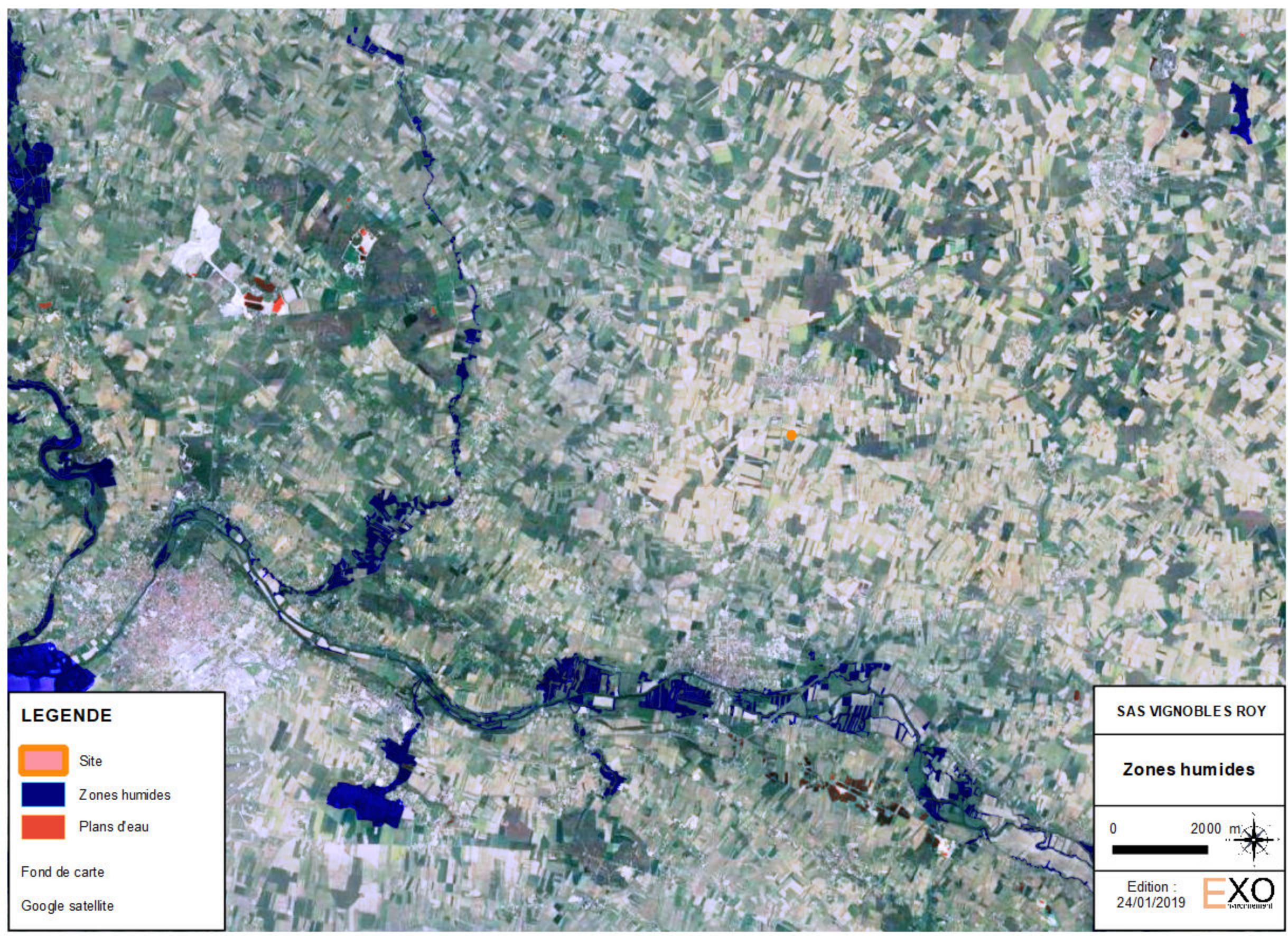


Edition : 17/06/2018
Version : 1

EXO







LEGENDE

-  Site
-  Zones humides
-  Plans d'eau

Fond de carte
Google satellite

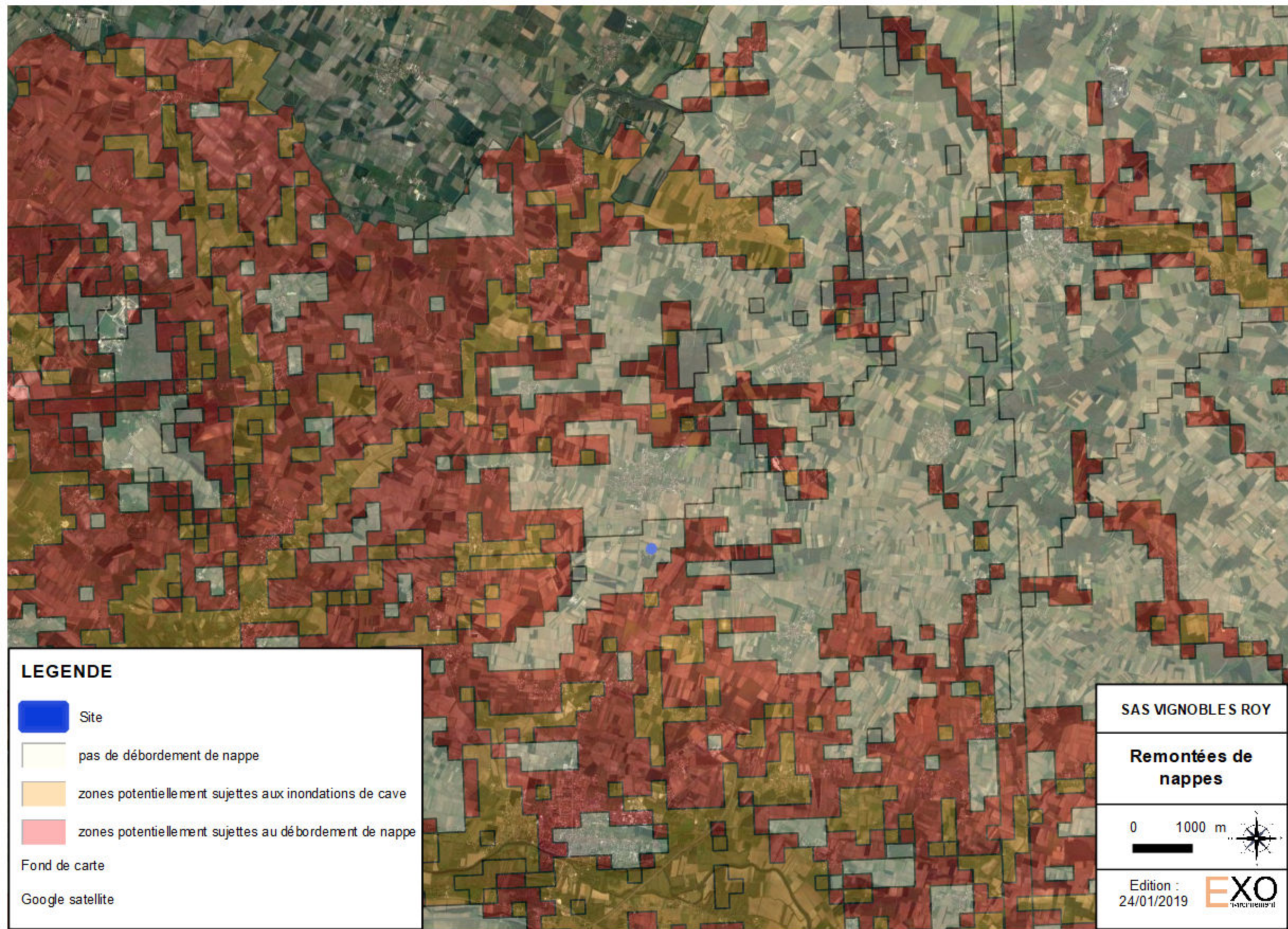
SAS VIGNOBLES ROY

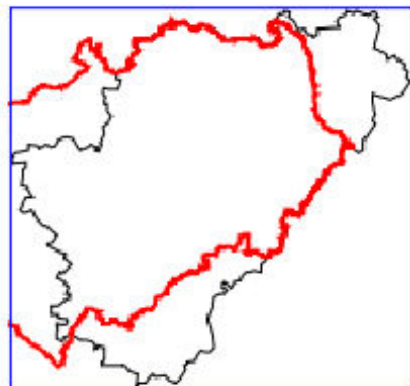
Zones humides



Edition :
24/01/2019







*captage utilisé pour l'alimentation
en eau potable de la
Charente Maritime*

MAITRE D'OUVRAGE :

SIVM de la région de La Rochelle

ETAT DE LA PROCEDURE :

phase 2 - arrêté préfectoral pris ; dossier non inscrit aux hypothèques



captage d'eau potable

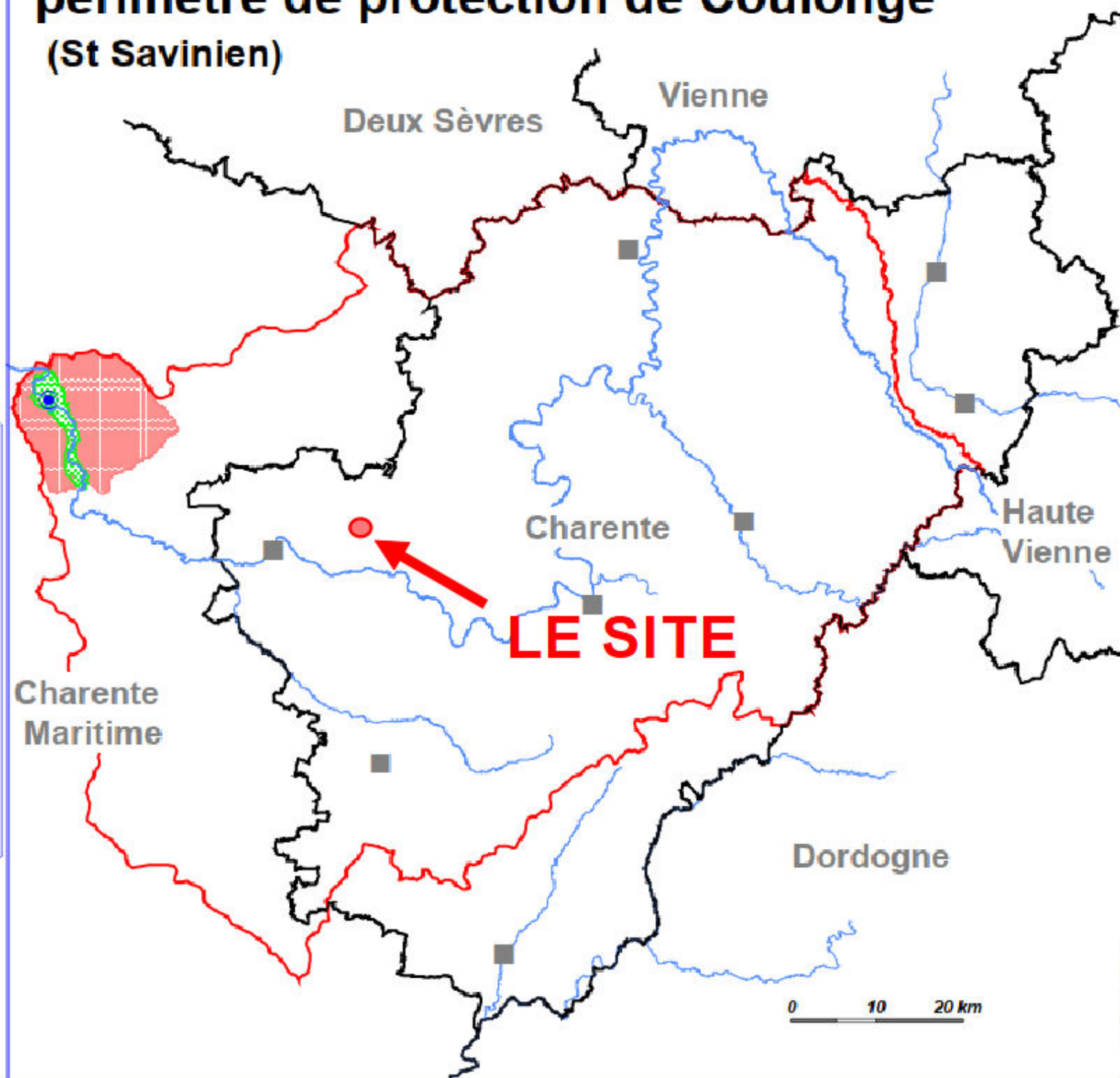


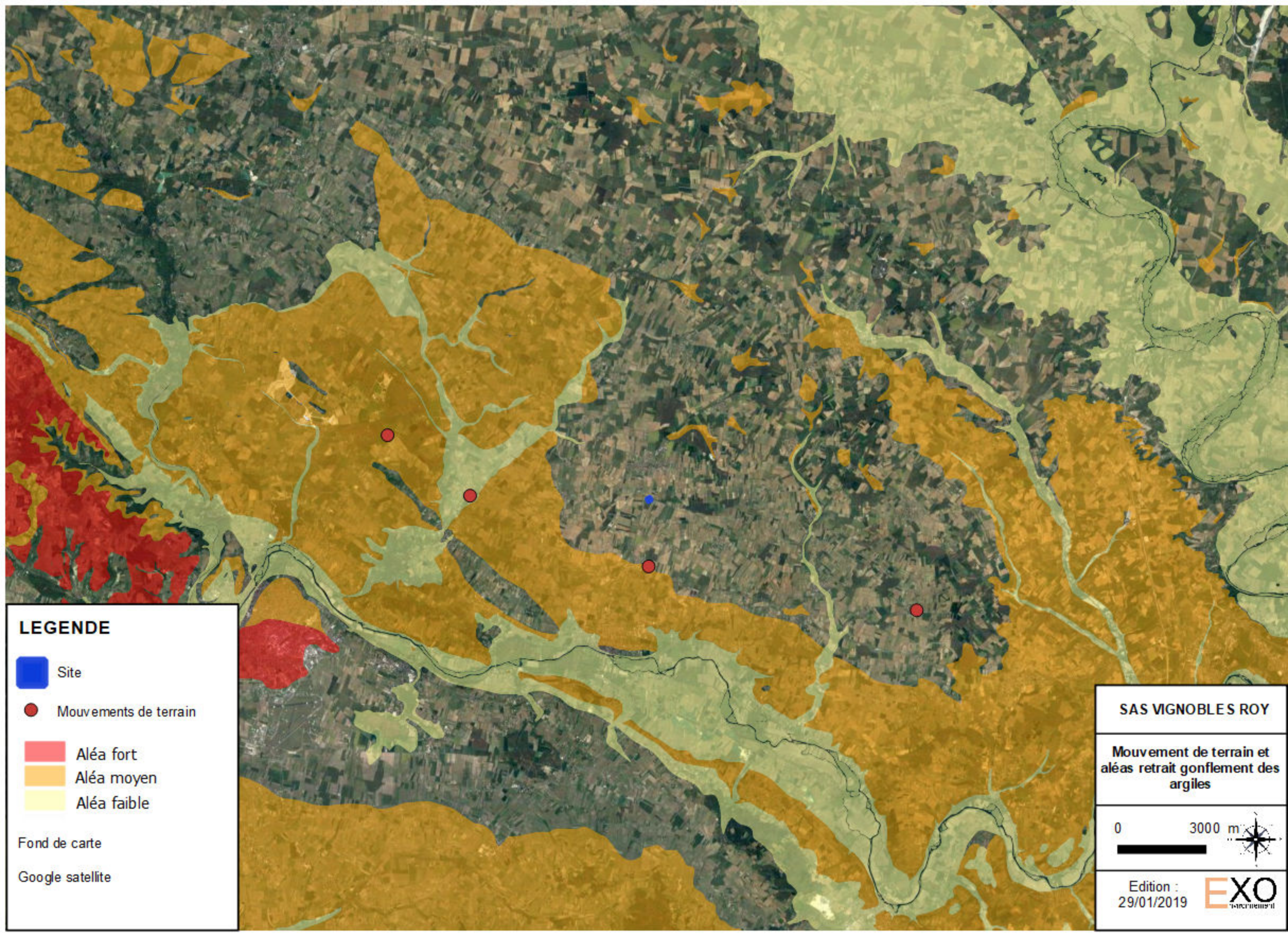
périmètre de protection rapprochée



périmètre de protection éloignée

périmètre de protection de Coulonge (St Savinien)





LEGENDE

-  Site
-  Mouvements de terrain
-  Aléa fort
-  Aléa moyen
-  Aléa faible

Fond de carte

Google satellite

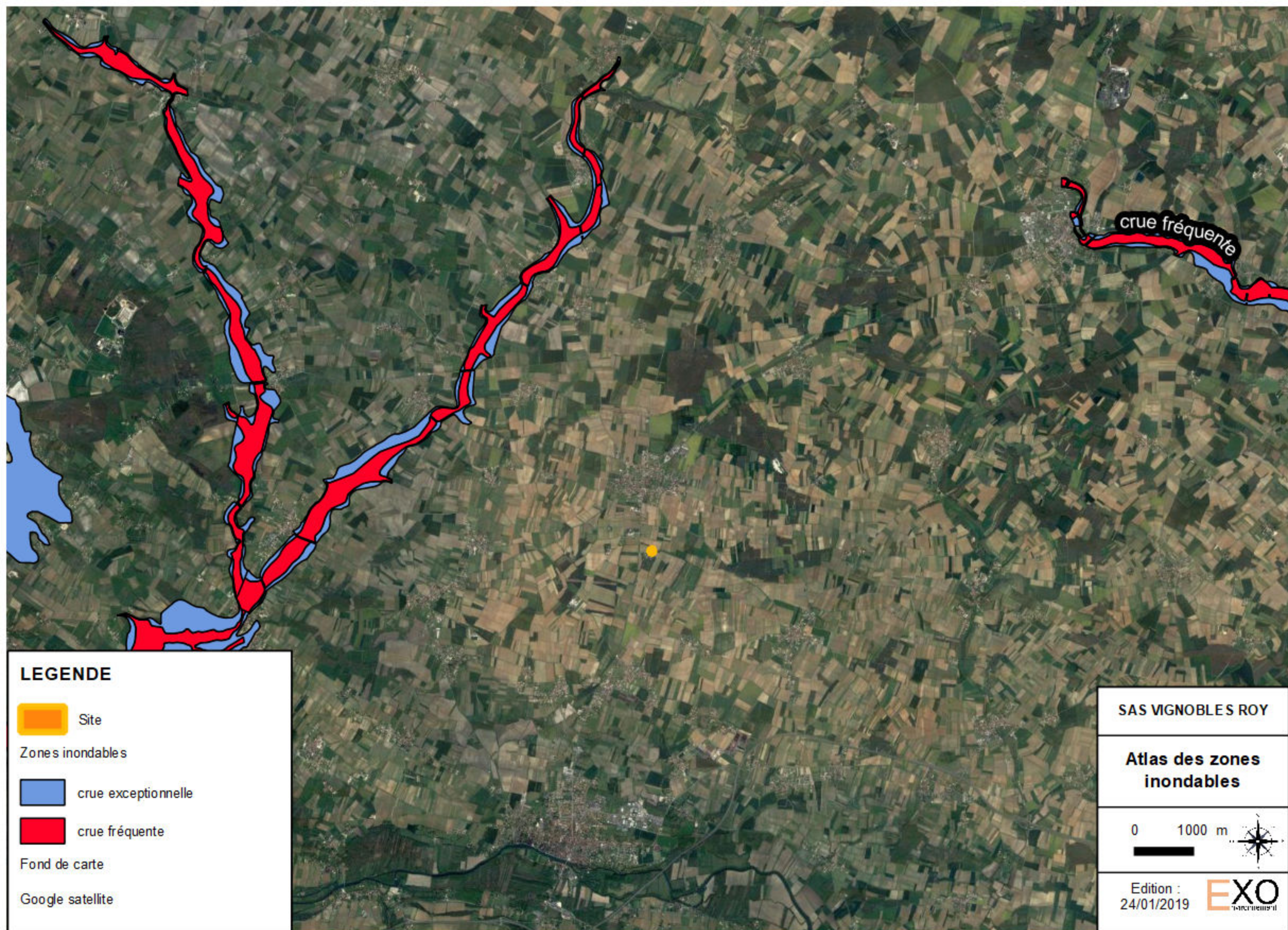
SAS VIGNOBLES S ROY

Mouvement de terrain et
aléas retrait gonflement des
argiles

0 3000 m

Edition :
29/01/2019

EXO
travaux



LEGENDE



Site

Zones inondables



crue exceptionnelle



crue fréquente

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

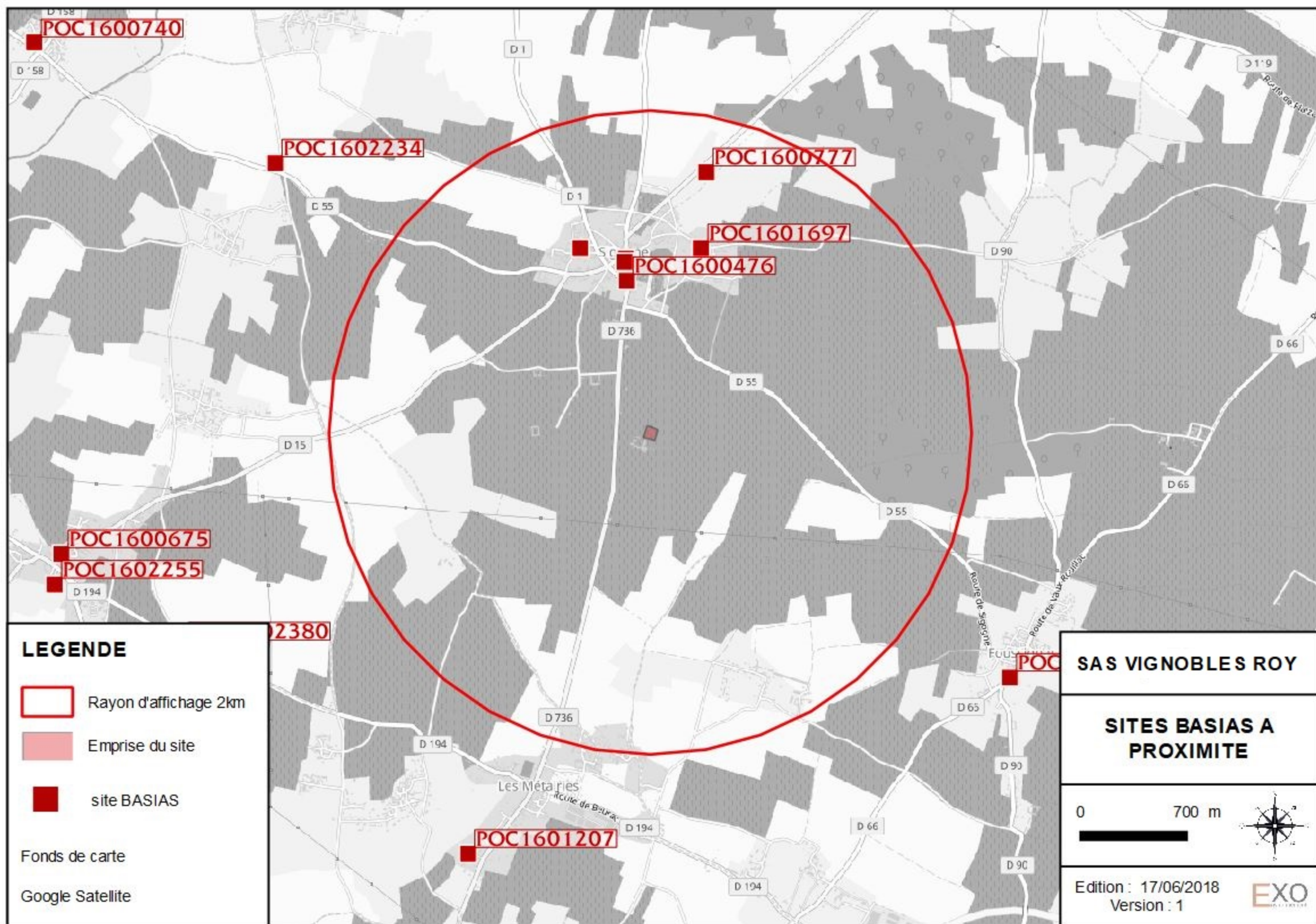
Atlas des zones
inondables

0 1000 m



Edition :
24/01/2019

EXO
environnement



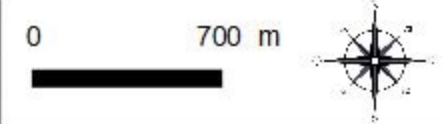
LEGENDE

-  Rayon d'affichage 2km
-  Emprise du site
-  site BASIAS

Fonds de carte
Google Satellite

SAS VIGNOBLES ROY

SITES BASIAS A PROXIMITE



Edition : 17/06/2018
Version : 1




LEGENDE

-  Site
- Bassins
 -  Réserve incendie
 -  Piscine
 -  Noue
- Fond de carte
- Google satellite

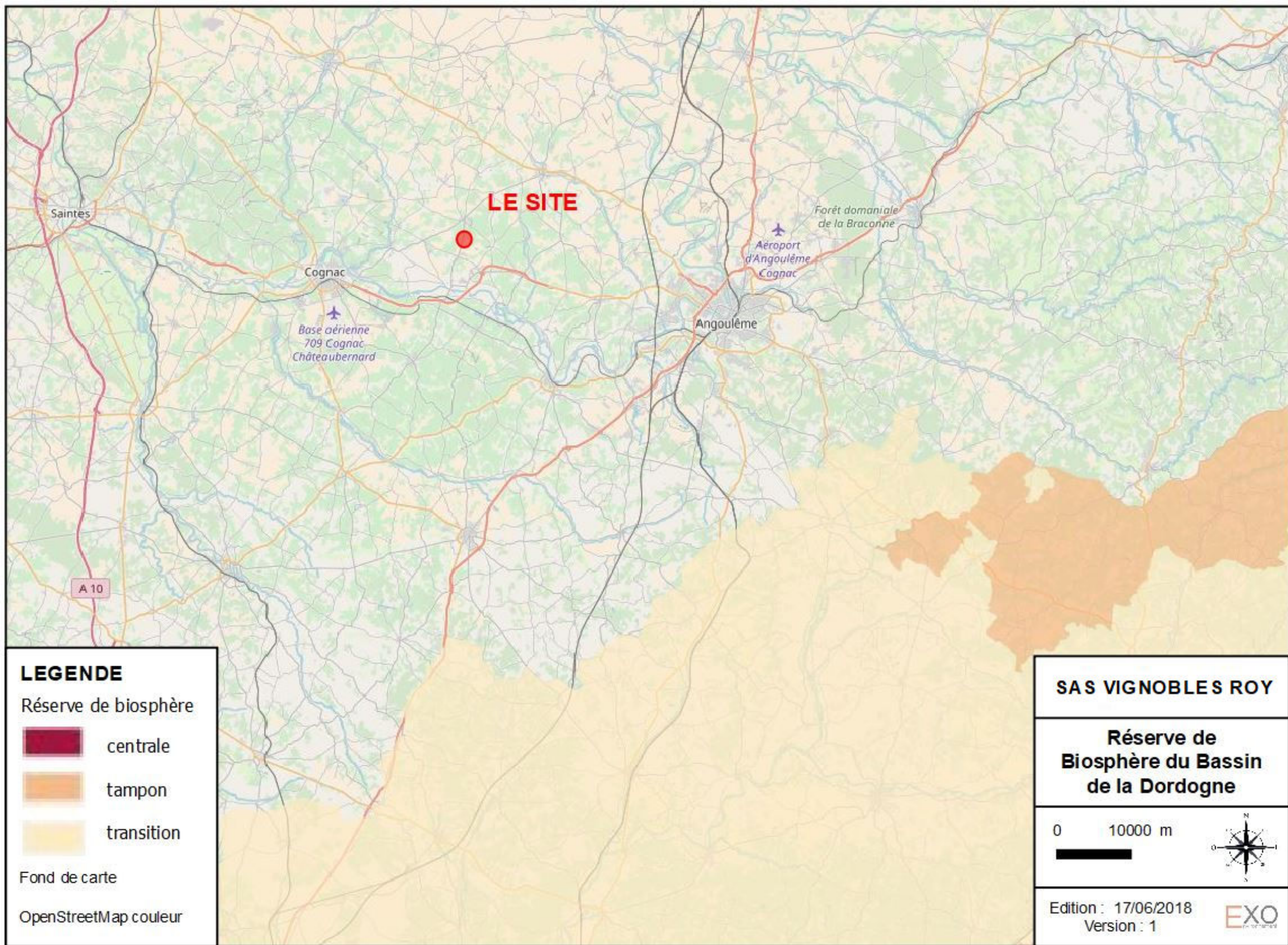
SAS VIGNOBLES ROY

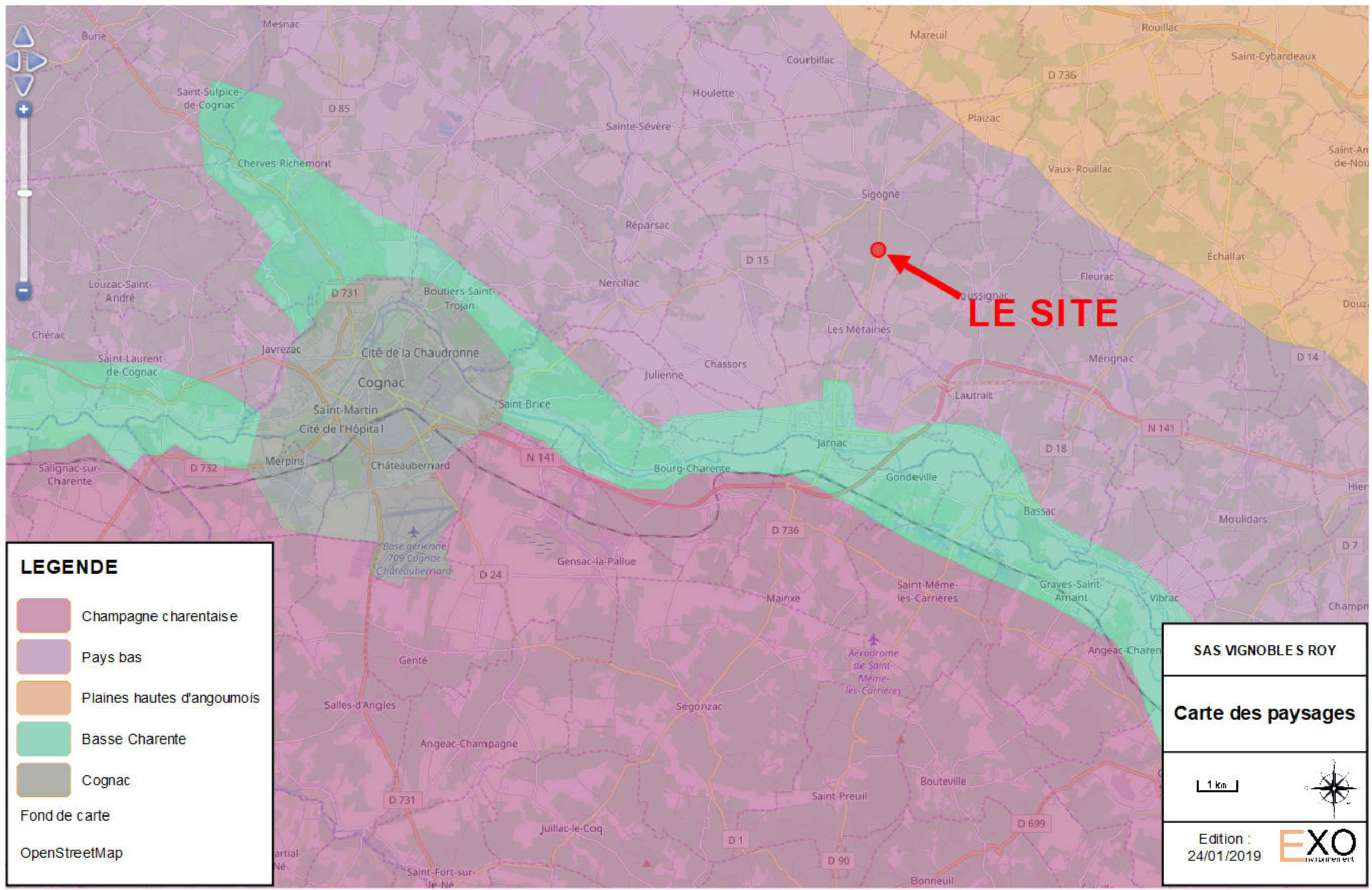
Bassins à proximité du projet

0 70 m 

Edition :
22/02/2019

EXO
SAV OUVRIER





LEGENDE

- Champagne charentaise
- Pays bas
- Plaines hautes d'angoumois
- Basse Charente
- Cognac

Fond de carte

OpenStreetMap

SAS VIGNOBLES ROY

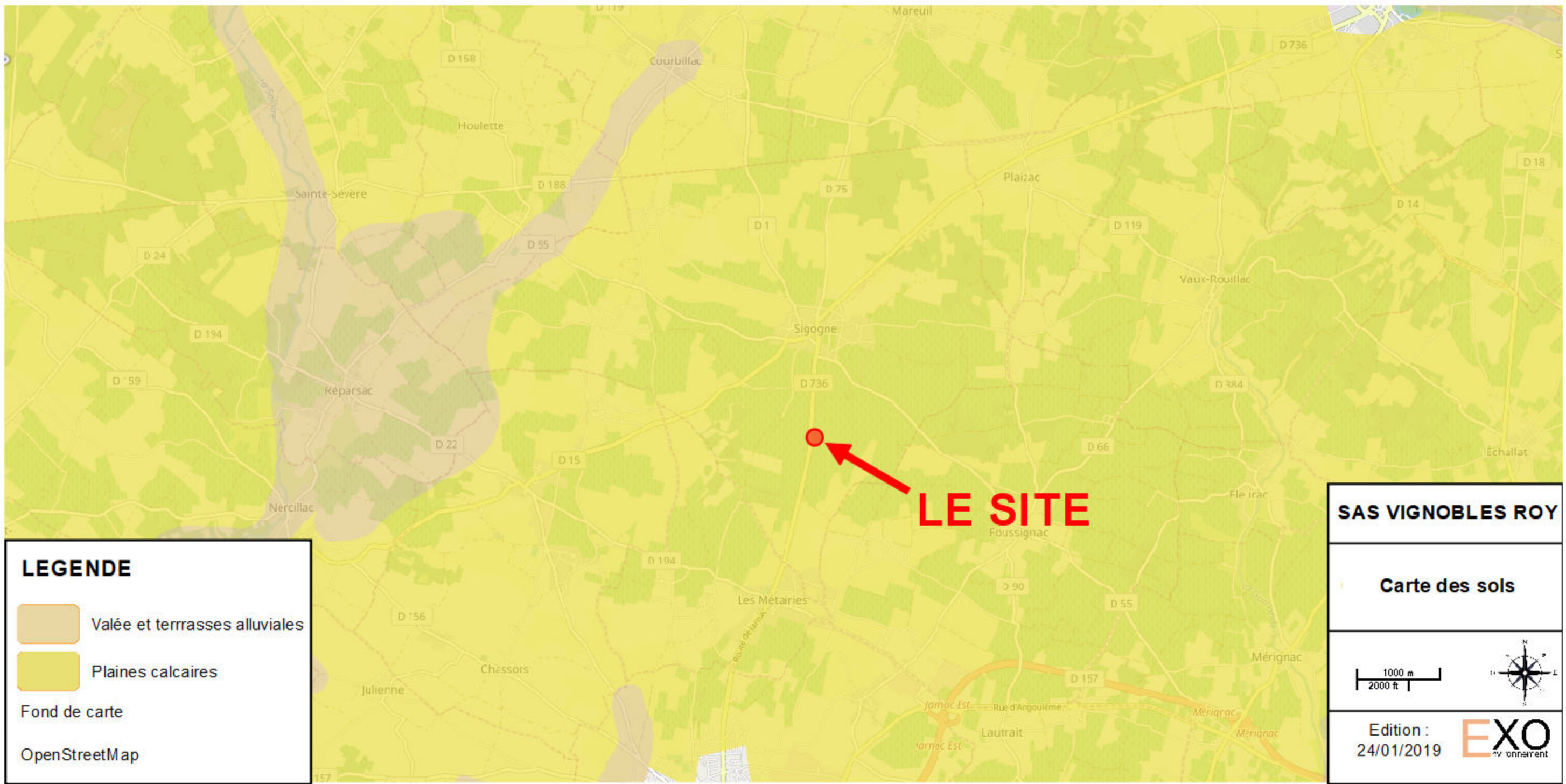
Carte des paysages

1 km



Edition :
24/01/2019

EXO
environnement



LEGENDE

-  Vallée et terrasses alluviales
-  Plainses calcaires

Fond de carte
OpenStreetMap

SAS VIGNOBLES ROY

Carte des sols

1000 m
2000 ft



Edition :
24/01/2019







AC1 I Eglise Saint Hippolyte

AC1 I Eglise Saint Martin

AC1 C Tumulus et Camp

AC1 I Chateau de Montjourdain

LEGENDE



Site

AC1 - Monuments historiques inscrits et classés



Classé



Inscrit

AC1 - Périmètre de protection Monuments historiques



Classé



Inscrit

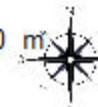
Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Contexte
patrimonial

0 900 m



Edition :
24/01/2019

EXO
environnement



LEGENDE

-  Site
-  ERP

Fond de carte

Google satellite

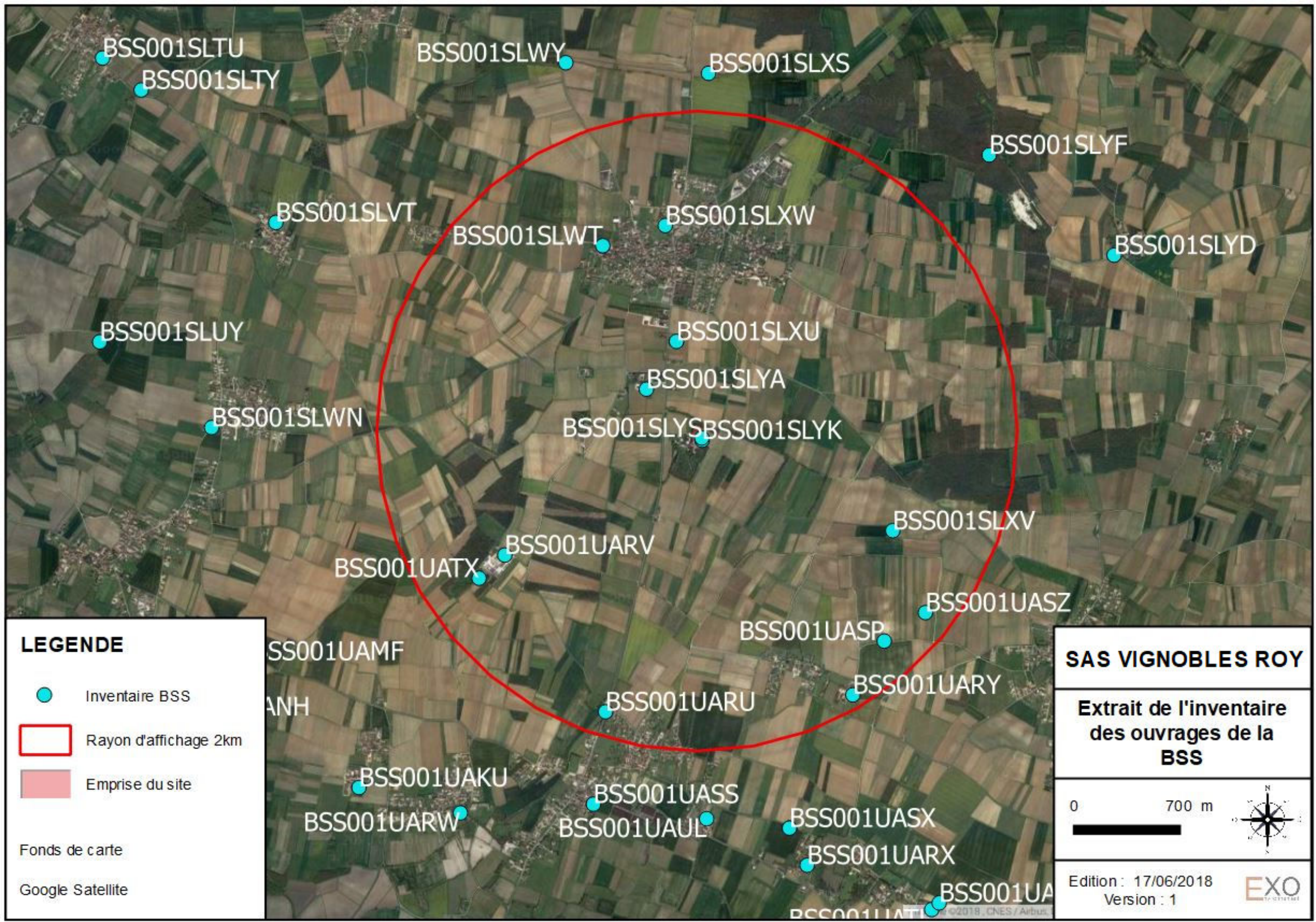
SAS VIGNOBLES ROY

ERP à proximité



Edition :
24/01/2019

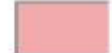
EXO
environnement



LEGENDE

 Inventaire BSS

 Rayon d'affichage 2km

 Emprise du site

Fonds de carte

Google Satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Extrait de l'inventaire
des ouvrages de la
BSS

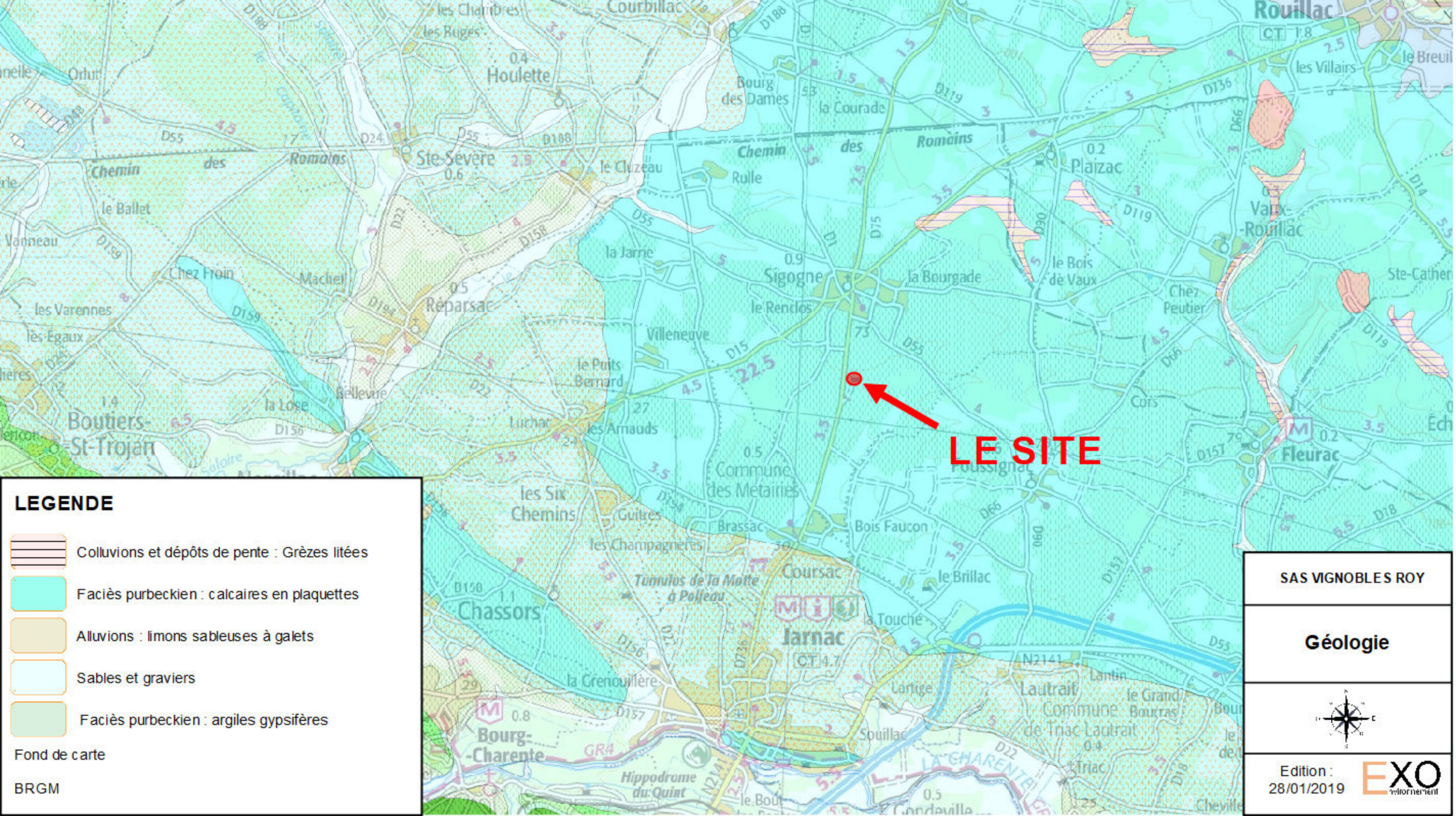
0 700 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1

EXO





LEGENDE

- Colluvions et dépôts de pente : Grèzes litées
- Faciès purbeckien : calcaires en plaquettes
- Alluvions : limons sableuses à galets
- Sables et graviers
- Faciès purbeckien : argiles gypsifères

Fond de carte
BRGM

SAS VIGNOBLES ROY

Géologie

Edition :
28/01/2019

DISTILLERIE GIRARD SA

DAVID Dominique

HERAUD L & S SCEA

DISTILLERIE DE LA POUADE SCEA

DISTILLERIE ROY

LE SITE

TIFFON SA

COURVOISIER

LEGENDE

ICPE



Enregistrement



Autorisation



SEVESO Bas



SEVESO Haut

Fonds de carte

Google Satellite

SAS VIGNOBLES ROY

ICPE à proximité

0 500 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1

EXO
www.exo.fr



LEGENDE

-  Site
-  communes
- Fond de carte
- Google satellite

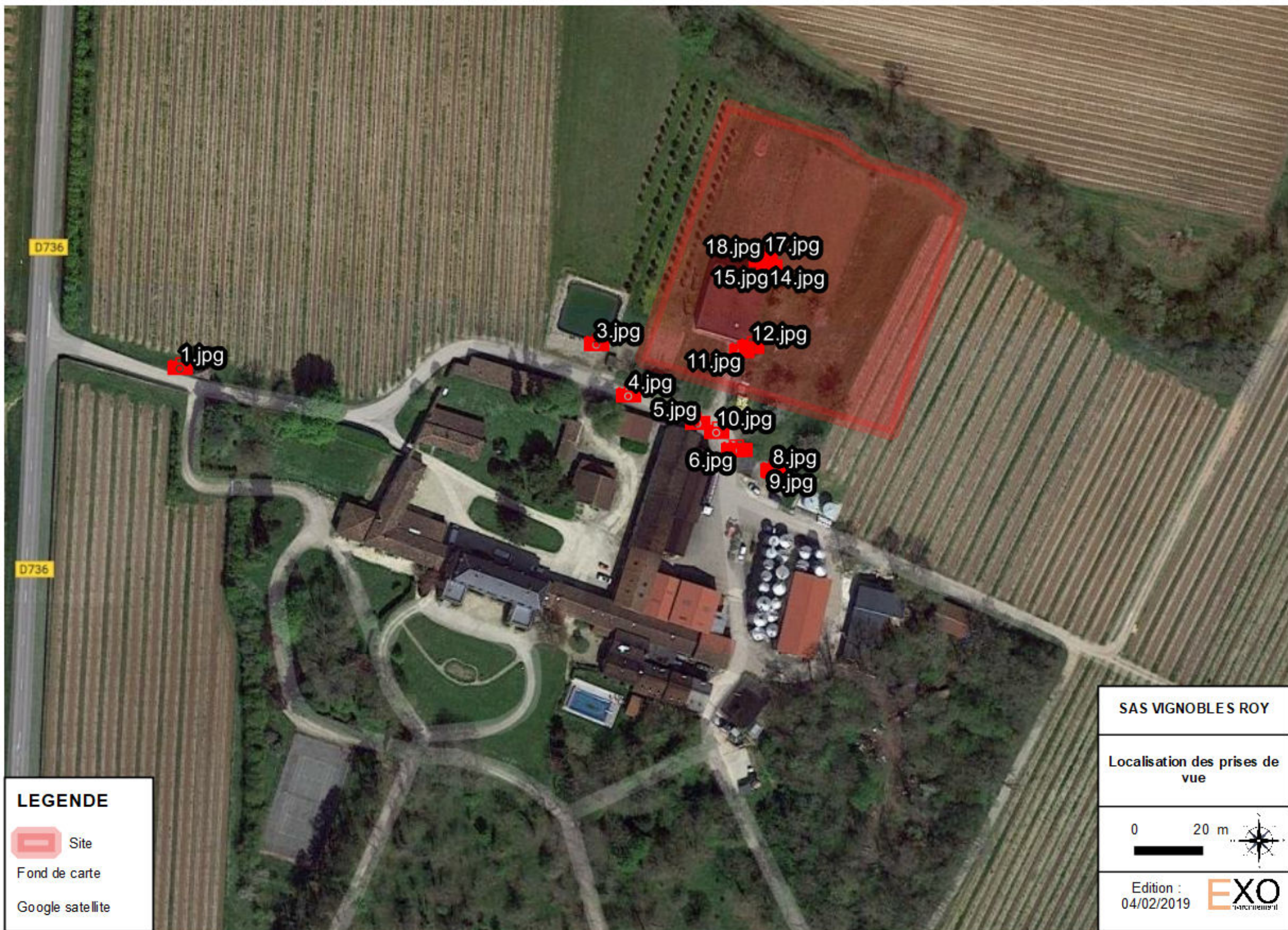
SAS VIGNOBLES ROY

Localisation au niveau communal



Edition : 29/01/2019





LEGENDE



Site

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Localisation des prises de
vue

0 20 m



Edition :
04/02/2019

EXO
environnement



AS1 016000070 Source de la Fosse Tidet pepe

AS1 016001469 Forage de la Fosse Tidet pepe

AS1 016001397 Captage de Coulonge

AS1 016000140 forage de la Prairie de Triac pepe

AS1 016000071 et 72 source et forage de la Touche pepe

AS1 016000071 et 72 source et forage de la Touche pepr

AS1 016000140 forage de la Prairie de Triac pepr

LEGENDE



Site

AS1 - captage de coulonge



Périmètre de protection étendu



Périmètre de protection rapproché

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Périmètres de
protection des
captages

0 1000 m



Edition :
24/01/2019

EXO
environnement



LEGENDE

-  Site
-  PEAR
-  PI
-  PUI
- Fond de carte
- Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

Points d'eau



Edition : 04/02/2019 



LEGENDE

-  Site
-  225 kV
-  90 kV

Fond de carte
Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY	
Servitude électrique 14	
0 900 m	
Edition : 24/01/2019	



LEGENDE

-  Site
-  T5 - zone de dégagement

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

**Zone de
dégagement T5**

0 6000 m 

Edition :
24/01/2019 



LEGENDE



Site

Voisins



Distillerie de la POUADE SCEA



Zones d'habitation



DISTILLERIE ROY

Fond de carte

Google satellite

SAS VIGNOBLES ROY

**Activités
environnantes**

0 100 m



Edition :
24/01/2019

EXO
aménagement